

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Le Canadien Illustré

RECUEIL DE LITTÉRATURE CHOISIE.

PREMIERE ANNEE.	Paraissant le JEUDI.	NUMERO 8.
ABONNEMENTS.	2 CENTS	ADMINISTRATION ET REDACTION :
Un an \$ 1.00	2	32 RUE BONSECOURS
Six mois 80	ES NUMERO.	Boite 1950, Bureau de Poste, Montréal.
Trois mois 25		

MONTREAL, 23 JUIN 1881.

PHAROLD LE BOHEMIEN.

VIII

(Suite)

“ A vrai dire, il l'avait vue dépérir et s'éteindre sous ses yeux sans presque s'en apercevoir ; jamais du moins il ne s'était rendu compte de la gravité de son état. Ayant épousé votre mère par intérêt, il n'avait pas cru devoir pour elle imposer de contrainte à ses goûts ou à ses passions, et aveugle à ce point de ne pas voir qu'en cette âme aimante et dévouée l'amour méprisé se changerait en un poison mortel, il se justifiait à ses propres yeux, en se disant qu'en cela il imitait maint gentilhomme qui, comme lui, avait été, pour refaire sa fortune, prendre femme dans la bourgeoisie.

“ En quelques jours, l'état languissant et maladif de votre mère s'était tellement aggravé qu'il ne laissait plus d'espoir. La marquise de Tréveneuc l'écrivit à votre père. Mais sachant votre tante prompte à s'alarmer, lancé d'ailleurs dans une vie de plaisirs qui l'absorbait tout



Le lendemain je reçus une visite dans ma prison. (Page 87, col. 1.)

de remords, il était, lorsqu'il rencontra votre oncle, dans un tel désordre d'esprit qu'en tout autre instant le lieutenant Lalande en eût eu. Mais il était trop dominé par sa

entier, il ne tint compte de la lettre.

“ D'autant plus foudroyant fut le coup qui le frappa, lorsqu'au milieu de ses compagnons de plaisirs vint le surprendre un billet du marquis de Tréveneuc. En quelques mots secs et froids, mais plus éloquentes dans leur laconisme que les reproches les plus sanglants, le marquis lui apprenait que votre mère n'avait plus que quelques heures à vivre et que, s'il voulait lui dire un dernier adieu, il n'avait pas un instant à perdre.

“ S'arrachant à la table de jeu que depuis deux nuits il n'avait pas quittée, votre père partit sans même prendre le temps de quitter son habit de bal. Navré de douleur, car ce coup de foudre lui avait enfin ouvert les yeux, et le cœur déchiré

de remords, il était, lorsqu'il rencontra votre oncle, dans un tel désordre d'esprit qu'en tout autre instant le lieutenant Lalande en eût eu. Mais il était trop dominé par sa

propre fureur pour en être touché, peut-être même pour s'en apercevoir.

« A la vue de votre père, d'ailleurs, sa colère avait éclaté. Et il faut avoir connu le lieutenant Lalandec et savoir ce qu'il y avait de puissance et d'énergie dans l'âme généreuse de cet intrépide marin, pour comprendre combien cette explosion fut terrible. Moi-même qui étais, bien que j'aie dit le contraire aux magistrats, assez près d'eux pour ne pas perdre une parole, j'en fus épouvanté.

« Son indignation s'était déchainée comme se déchainait sa bravoure aux heures d'abordage, renversant et brisant tout devant elle. Sans ménagement, il jeta à la face de votre père la nouvelle de la mort de sa sœur. Il l'appela son assassin, il lui demanda compte de son bonheur détruit à plaisir, de sa jeunesse consumée dans les larmes et le désespoir. Puis, tous ses griefs lui revenant à la mémoire, il lui reprocha ce qu'il appelait sa bassesse, sa cupidité et sa mauvaise foi. Il lui dit que tout le mal qu'il avait fait aux siens, il le lui ferait chèrement expier, qu'il le frapperait, non dans sa vie et son honneur, mais dans le seul endroit sensible qu'eussent ses pareils, dans ses intérêts, et qu'il ferait casser, pour cause d'ingratitude et d'indignité, les arrangements de famille qu'il avait arrachés à la vieillesse de l'armateur Lalandec.

« Le comte d'Erbray, dont la tête s'était courbée sous les reproches, la releva en face de cette menace. Pour se justifier de n'être pas arrivé plus tôt, il voulut même lui montrer la lettre du marquis de Tréveneuc. Dans un mouvement d'indignation, votre oncle la lui arracha des mains et la froissant avec colère, il la jeta dans le ruisseau.

« Alors une querelle s'éleva. Ce qu'elle devint en quelques secondes, vous devez le comprendre. Votre oncle voulut sur l'heure obliger votre père à se battre, et comme celui-ci, malgré sa haine et son emportement, hésitait à la pensée de cette morte qui l'attendait au château de Montbrun et dont le corps était à peine refroidi, le lieutenant leva la main, le menaçant, s'il refusait, du plus sanglant des outrages.

« J'étais de ce côté du ruisseau, à quelques pas du lieutenant Lalandec, derrière un tronc de saule. J'avais votre père en face de moi et je grois le voir encore. A cette menace son visage, pâle et contracté, devint livide, un éclair jaillit de ses yeux, et au même instant, sans que je pusse prévoir ni saisir son mouvement tant il fut rapide, une arme brilla dans sa main, et votre oncle tomba à bas de son cheval, frappé en pleine poitrine d'un coup de pistolet.

Pâle d'horreur et sentant au ton convaincu de Pharold, à la précision des détails dans lesquels il entra, que sa sincérité ne pouvait être soupçonnée, Edouard, cependant, eût voulu pouvoir douter encore. D'une main tremblante il saisit le bras du bohémien, et l'attirant en face de lui, il plongea son regard dans le sien comme pour lire dans son âme.

— Et cela, vous l'avez vu ? dit-il d'une voix sourde.

— Oui, je l'ai vu, répondit le bohémien qui avait soutenu sans affectation comme sans embarras le regard du jeune homme, et cela, connaissant l'âme hautaine du comte d'Erbray, je le comprends et l'excuse, car sous l'impression d'une telle menace nul ne peut répondre de ne pas se laisser entraîner aux plus terribles représailles. Mais ce qui est inexusable, ce qui

plus que le sang versé tache les mains de votre père, c'est ce qui se passa ensuite.

Et Edouard ayant eu un geste de colère et de protestation.

« Je n'oublierai pas un instant que je parle devant son fils, reprit le bohémien, et je pèserai chacune de mes paroles avant de les prononcer. Si odieux que puissent vous paraître les détails dans lesquels je vais entrer, souvenez-vous donc, monsieur d'Erbray, que je ne le fais qu'avec les plus grands ménagements, et parce qu'il faut, pour bien comprendre la situation qui vous est faite par ces événements, que vous connaissiez toute la vérité.

« Votre père resta bien un instant, comme je l'ai dit aux juges, immobile et stupéfait à la vue du crime qu'il venait de commettre. Mais s'il a de fougueux emportements, il est doué en revanche d'une force de volonté qui, au milieu même de sa colère, le rend capable de calcul et de ruse,

« Il avait certes horreur de son crime. Mais le voyant irréparable, sa première pensée, lorsqu'il reprit possession de lui-même, fut d'en effacer d'abord les traces, s'il était possible, puis d'en tourner les conséquences à son avantage.

« Il sauta à bas de son cheval et sans hésitation s'approcha de votre oncle, qui gisait inanimé sur le pont.

« Le lieutenant Lalandec, partant pour un exil dont il ne pouvait prévoir la fin, emportait dans son portefeuille une somme considérable en papiers. Le comte en était instruit sans doute, car il défit l'habit de sa victime, en tira ce portefeuille, puis, soulevant le corps inanimé qu'il venait de dépouiller, et le fit glisser du pont dans le ruisseau. Quelques secondes après il était remonté sur son cheval, et tournant le dos au château de Montbrun, il s'éloignait à toute bride.

— C'est faux ! s'écria Edouard. Mon père a pu, dans un moment de fureur, frappé le lieutenant Lalandec, mais après l'avoir frappé, le dépouiller comme un voleur de grand chemin, c'est impossible ! Et cette infâme calomnie, jamais vous ne me la ferez croire !

— C'est la vérité, répliqua Pharold d'un ton grave et triste, et vous-même vous serez tout à l'heure obligé de le reconnaître. Mais laissez-moi d'abord achever ce pénible récit, qui touche à sa fin.

« Votre père n'avait pas disparu que je me jetai à l'eau pour en retirer le corps de votre oncle. Mon premier mouvement, en le voyant tomber, avait été de courir à son secours. Mais j'étais sans armes, et le comte d'Erbray n'était pas homme, ayant à choisir entre le soin de sa propre sûreté et une vie aussi misérable que la mienne, à hésiter un seul instant. Je le savais, et j'attendis, voulant avant tout sauver le lieutenant Lalandec, sinon de la mort, du moins de l'affreuse agonie contre laquelle je l'entendais se débattre. J'y réussis sans peine.

« La fraîcheur de l'eau l'avait ranimé, et rassemblant ce qui lui restait de forces, il lutta énergiquement contre le courant qui l'entraînait. A peine avions-nous touché terre qu'un galop précipité se fit entendre dans le sentier. C'était votre père qui revenait sur ses pas. Mais il n'était pas seul. Une autre personne l'accompagnait, un de ses amis, le chevalier de Langot.

— Celui qui m'a sauvé la vie en Amérique ? s'écria Edouard.

« Lui-même, répondit Pharold, et voici ce qui s'était passé.

Au moment où votre père avait reçu la lettre du marquis de Tréveneuc à la table de jeu où il était assis, le chevalier était son partenaire et venait de lui gagner une somme assez considérable. Le comte fit aussitôt signe à son ami de le suivre à l'écart, et il lui montra la lettre qu'il venait de recevoir, pour expliquer son brusqué départ. Il le pria même, non de l'accompagner, il n'en eût pas eu le temps, mais de le rejoindre le plus tôt possible au château de Montbrun, où, dans une circonstance aussi douloureuse, il aurait sans doute besoin de ses services.

« Le chevalier de Langoat n'avait qu'un vice, sa passion effrénée pour le jeu. C'était, du reste, le meilleur et le plus généreux des hommes, toujours prêt à se dévouer à ses amis. Il fut vivement touché du désespoir que le comte d'Erbray laissa percer malgré ses efforts pour le contenir, et sentant que plus tôt il arriverait à Montbrun, plus sa présence y serait opportune, il n'avait pas attendu au lendemain. Il était parti sur-le-champ.

« Le comte avait une heure d'avance; mais le chevalier, mieux monté, avait sur cette longue traite facilement regagné ce temps, et à moins d'un quart de lieue du Val Maudit, le comte, revenant sur ses pas, l'avait rencontré.

« Il sentit que le seul parti qui lui restât à prendre c'était de lui avouer toute la vérité, et par cet aveu de le rendre forcément son complice. Il lui dit tout, moins certains détails que sa fierté l'obligeait à taire, et bien que troublé d'abord au dernier point et répugnant fort à se compromettre dans une affaire semblable, le chevalier de Langoat n'hésita pas longtemps. Il se mit tout au service de votre père, et c'était par son conseil qu'ils revenaient sur leurs pas. Ils se rendaient au château de Montbrun où, à cette heure et grâce à l'arche jetée sur les fossés pour la commodité de votre mère, le comte pouvait facilement pénétrer sans que personne en eût connaissance.

« Il y réussit en effet, et après avoir échangé ses habits ensanglantés contre d'autres vêtements, il repartit à toute bride pour Nantes avec le chevalier de Langoat. Ils y arrivèrent avant le jour, et le comte d'Erbray, étouffant la douleur et les remords qui lui déchiraient le cœur, eut le courage de se montrer avec un visage tranquille et souriant dans une fête qui se donnait la nuit même et qui s'était prolongée jusqu'au matin.

« Ce fut là que le trouva le messager envoyé par le marquis de Tréveneuc pour lui annoncer la mort de sa femme, et comme il avait pris ses mesures pour établir que le précédent billet ne lui était pas parvenu, cela vous explique comment il était la dernière personne sur qui pussent se porter les soupçons.

« Maintenant, il me reste peu de chose à ajouter à ce que je vous ai déjà dit. Ce fut pour me conformer aux dernières recommandations de votre oncle que, le lendemain, je me laissai volontairement arrêter, et l'histoire que je racontai, il me l'avait lui-même dictée, ainsi que la conduite que je tins en cette circonstance. Ce fut aussi pour lui obéir que je fis disparaître son corps.

« Le lendemain, cependant, je reçus une visite dans ma prison. C'était celle du chevalier de Langoat. Votre père, à qui la présence de ce complice involontaire était déjà insupportable, le sachant ruiné, lui avait proposé, s'il voulait pas-

ser en Amérique, une pension viagère considérable. Le chevalier avait accepté, et il venait de la part du comte me faire une proposition semblable si je voulais m'engager, lorsque je serais libre de sortir du pays, à le quitter pour toujours. J'acceptai, moi aussi, ajouta le bohémien avec un sourire ironique, et, jusqu'à ce jour, j'ai tenu fidèlement ma promesse; car si je suis revenu, c'est que j'en ai reçu l'ordre du chevalier de Langoat.

« Vous le savez à présent, monsieur d'Erbray, entre vous et celle que vous aimez, il existe un obstacle presque infranchissable: le sang de son père versé par le vôtre, et ce ne sera pas le seul contre lequel vous aurez à lutter. Un homme est arrivé depuis quelques jours qui vient enfin mettre à exécution la menace de votre oncle, et arracher l'héritage de l'armateur Lalandec au meurtrier de deux de ses enfants.

—Et, cette homme, c'est sans doute le chevalier de Langoat? dit Edouard avec un mépris visible.

—Il ne m'est pas permis de vous le dire, répliqua Pharold. Mais un moyen vous reste d'arrêter son bras déjà levé sur la tête de votre père, et c'est pour vous indiquer ce moyen, pour vous diriger dans cette périlleuse et délicate entreprise, où moi seul puis être votre guide que je vous ai demandé cette entrevue. Sans cela, croyez-le bien, monsieur d'Erbray, jamais vous n'auriez entendu, du moins de ma bouche, ce récit d'événements que j'aurais voulu pouvoir ensevelir à jamais dans l'oubli où ils sont tombés.

—Et dont, malgré votre promesse, vous ne m'avez pas encore donné la preuve!

Pharold s'approcha d'Edouard, et, fixant son regard sur le sien:

—Il vous reste donc des doutes, monsieur d'Erbray? demanda-t-il.

Involontairement, Edouard baissa les yeux sous le regard perçant et sévère du bohémien; puis honteux de cette faiblesse et relevant vivement la tête:

—Je ne doute pas que, dans tout ce que vous venez de me dire, il n'y ait un fond de vérité, répliqua-t-il. Bien des choses ont dû se passer, se sont même passées, si vous le voulez, comme vous me l'avez raconté. Mais que tout soit exact et vrai, je vous l'ai déjà dit, je ne peux pas l'admettre, et certains des détails dans lesquels vous êtes entré sont si odieux et si révoltants que, sans les preuves les plus convaincantes, jamais je ne les accepterai. Et ces preuves, avant de vous permettre d'ajouter un mot de plus, je les veux. Où sont-elles?

—J'ai l'habitude de tenir ma parole, monsieur d'Erbray, répondit Pharold avec fierté, et il était inutile de les exiger de la sorte. Les voici, puisque vous les voulez. Je vous ai dit que cette lettre du marquis de Tréveneuc, que votre père a prétendu n'avoir pas reçue à temps pour se justifier, il la montra au lieutenant Lalandec qui la lui arracha des mains et la jeta dans le ruisseau. Eh bien! cette lettre, que le vent et le courant poussèrent alors presque à mes pieds, je l'ai relevée et vous pouvez la lire.

Edouard prit d'une main tremblante le papier jauni et brisé que lui tendait le bohémien, et, tandis qu'à la lumière incertaine de la lune, il essayait d'en déchiffrer les caractères effacés, Pharold reprit:

—J'ai prétendu aussi que votre père alla secrètement au château de Montbrun échanger, contre d'autres vêtements, ses habits ensanglantés. Hier encore, j'aurais pu vous dire : " Allez dans la chambre où votre mère est morte, cherchez le tiroir secret d'un des meubles de son oratoire, et vous y trouverez la dépouille du meurtrier ! " Aujourd'hui, je ne peux plus, il est vrai.

—Et pourquoi cela ? demanda Edouard.

—Parce que la nuit dernière le comte d'Erbray, qui a déjà conçu des craintes, est allé à Montbrun et les a fait disparaître. Mais je puis du moins vous dire : faites vider les fossés, et, au pied de l'arche, vous la trouverez retenue au fond de l'eau par la pierre que le comte, avant de l'y lancer, y a attachée de ses propres mains.

—Et comment le savez-vous ?

—Comment ? dit Pharold avec un sourire ironique. Pouvez-vous bien le demander après le récit que je viens de vous faire et qui prouve d'une façon si éclatante que c'est le moment où le criminel se croit le mieux à l'abri de tous les regards, que Dieu choisit pour jeter sur son chemin un témoin invisible ? Mais à défaut de cette preuve, impossible à exhumer, pour vous du moins, je puis vous en fournir une autre : le témoignage d'un homme qui a su toute cette histoire, et qui peut vous dire aussi que, le lendemain du meurtre, le comte d'Erbray, réduit la veille aux derniers expédients, payait avec l'argent de sa victime la dette de jeu qu'il avait contractée envers le chevalier de Langout.

—Ce témoignage, c'est sans doute celui du chevalier lui-même ?

—Non, ce n'est pas le sien.

—Alors, quel est cet homme ?

—Je ne puis encore, sans son aveu, vous confier son nom. Mais vous le verrez demain, et, quand vous l'aurez vu, tous vos doutes seront dissipés, je vous le jure.

—Ce ne sont pas des serments que je vous demande, ce sont des preuves ! s'écria Edouard qui, se croyant joué, frémissait de colère ; et sauf cette lettre, qui est à peine un faible indice, je les attends encore. Mais ne croyez pas m'échapper de la sorte ! ajouta-t-il en saisissant Pharold par le bras, comme s'il eût craint qu'il ne voulût fuir. Vous m'avez amené, par vos promesses solennelles, à écouter un récit odieux qui n'est qu'une longue accusation contre mon père ; pendant près d'une heure, vous m'avez fait endurer une torture dont le souvenir me donne froid au cœur, et le moment est venu d'en finir ! Vous avez prétendu posséder des preuves irréfutables, produisez-les ! Une seule me suffira, mais je la veux !

—Je suis prêt à la produire, monsieur d'Erbray, répondit Pharold d'un ton triste et sans s'émouvoir de la colère du jeune homme. Mais, dans votre propre intérêt, ne me la demandez pas. Non, s'écria-t-il, ne m'obligez pas, par votre obstination, à vous soumettre à une aussi cruelle épreuve.

—Je vous ai déjà dit que je la voulais ! s'écria Edouard en attirant à lui le bohémien par un mouvement plein de violence. Ne me forcez pas à vous le répéter une troisième fois !

—Ainsi, dit Pharold, vous voulez que je vous mène maintenant entendre, de la bouche même de votre père, l'aveu de son crime et de sa honte.

Edouard pâlit et un instant la surprise domina sa fureur.

—Et comment cela vous sera-t-il possible ? demanda-t-il enfin.

—Cela me regarde. L'exigez-vous ?

—Et bien ! oui, je l'exige ! répliqua Edouard avec une véhémence pleine de douleur. Si vous dites vrai, ce sera, je le sais, une chose affreuse, impie, peut-être. Mais c'est sur vous, qui m'y aurez contraint, qu'en doit retomber toute la responsabilité ; car en jetant, par votre récit, de pareils doutes dans mon âme, vous m'avez réduit à la nécessité de tout fouler aux pieds pour arriver à la vérité. On ne vit pas avec de pareils soupçons. On les poursuit jusqu'à ce qu'ils se confirment ou qu'ils s'évanouissent en fumée.

Pharold comprit qu'il serait inutile de résister davantage ; et baissant la tête d'un air résigné.

—Alors, monsieur d'Erbray, veuillez me suivre, dit-il.

—Et où prétendez-vous me conduire ?

—Au château de Montbrun, répondit le bohémien.

—Et ayant cru lire dans les yeux du jeune homme de l'étonnement et du soupçon :

—Je ne vous y conduis qu'à contre-cœur, monsieur d'Erbray, reprit-il, et parce que, lié par ma promesse, je ne saurais m'y refuser. Mais, jusqu'au dernier moment, vous serez libre de revenir sur votre détermination. Du reste, vous avez des armes, je n'en ai pas ; je ne m'éloignerai pas de vous un seul instant et vous pouvez m'accompagner sans crainte. Ma vie vous répond de la vôtre.

—Je ne me défie pas de vous, répliqua Edouard honteux d'avoir été deviné ; et, d'ailleurs, ce ne sont pas de pareilles craintes qui pourraient m'arrêter ? Marchez, je vous suis.

Pharold obéit sur-le-champ et ils s'éloignèrent tous les deux, silencieux et pensifs.

Quelques minutes après, ils avaient disparu dans le chemin creux qui conduisait au château de Montbrun.

IX

La grande galerie du château de Montbrun où, la nuit précédente, le comte d'Erbray avait été subitement arrêté par une apparition mystérieuse, était la pièce principale de l'habitation seigneuriale ; celle où, aux époques de son ancienne splendeur, quand ses maîtres y résidaient, se donnaient les fêtes et se tenaient les grandes réunions.

Ménagée à l'une des extrémités du corps de logis principal, dont elle occupait toute l'épaisseur, et construite de telle sorte que, du premier étage, elle s'élevait jusqu'au plancher du troisième ; à la hauteur du second, où étaient situées ses fenêtres, elle s'arrondissait en une voûte boisée et peinte, dont la base était ornée d'une balustrade de pierre.

Derrière cette balustrade courait un étroit couloir pratiqué dans l'épaisseur de la massive muraille et conduisant, non-seulement aux fenêtres, mais à d'étroites cellules, retraits bizarres ménagés dans leurs intervalles, d'où l'on pouvait, sans être vu, embrasser d'un regard toute l'étendue de la galerie.

Un heure après avoir quitté le Val Maudit, Edouard d'Erbray et Pharold entraient dans cette galerie, alors obscure et déserte, et, d'un pas discret, s'engageait dans le couloir qui régnait derrière la balustrade.

Le bohémien, qui connaissait les moindres détours du château où s'était écoulée son enfance, après avoir introduit le jeune homme par l'arche aboutissant à l'escalier de la comtesse, l'avait conduit à la galerie par une suite de passages dérobés ou secrets.

Arrivé au milieu de la galerie, il poussa la porte d'une des cellules; et faisant signe au jeune homme d'y entrer.

—J'ai tenu ma promesse, monsieur d'Erbray, dit-il à voix basse. Maintenant, n'oubliez pas la vôtre. Quoi que vous puissiez voir ou entendre, pas un cri, pas un mouvement ne doit trahir votre présence. Souvenez-vous aussi que le secret que je vous livre ne m'appartient pas.

—Dût ma vie en dépendre, je ne le trahirai pas, répliqua vivement Édouard. Dès à présent, je vous crois, Pharold; et si, après les explications que vous m'avez données chemin faisant, j'ai persisté dans ma résolution, ce n'est pas parce qu'un doute me reste, mais parce que la conduite que je dois tenir dépendra en grande partie de ce qui va se passer ici.

Au même instant, le bruit d'une porte ouverte et refermée avec précaution se fit entendre dans le lointain.

—Silence! dit Pharold en posant la main sur le bras du jeune homme; voici votre père, M. d'Erbray.

Et tandis qu'Édouard, plus pâle qu'un mort, mais les traits animés d'une inflexible résolution, s'appuyait, pour mieux voir, à la colonne où la porte était attachée, le bohémien rentra dans la cellule et alla s'asseoir sur un banc de pierre dans l'embrasure de la fenêtre.

Quelques secondes après, une des portes de la galerie s'ouvrit brusquement et le comte d'Erbray entra. Il était un peu pâle; son regard, lorsqu'il embrassa l'étendue de la galerie, était empreint d'une certaine anxiété. Mais ses sourcils froncés, le pli dédaigneux de sa bouche témoignaient d'une énergique résolution qui, sans doute, avait sa source dans la colère et la haine, et ce fut d'un pas rapide et décidé qu'il s'engagea dans la galerie.

Il la parcourut dans toute sa longueur, et, tournant à gauche, il prit ensuite le corridor qui conduisait à l'ancien appartement de la comtesse.

Lorsqu'il eut disparu, ni Édouard ni Pharold ne prononcèrent une parole, ne firent même un mouvement. Le corps penché en avant, et si bien perdu dans les ténèbres qui l'enveloppaient, qu'à deux pas de distance il eût été impossible de l'apercevoir, Édouard promenait un regard plein d'anxiété sur cette vaste galerie, où régnait un silence de mort et qui, inondée par la froide et étincelante clarté de la lune, recevait du jeu alterné des ombres et de la lumière une apparence fantastique.

Il y eut quelques minutes d'attente solennelle.

Enfin, un bruit de pas retentit à l'extrémité de la galerie, et le comte d'Erbray reparut accompagné d'un homme de haute taille, dont le chapeau à larges bords et le manteau dissimulaient complètement les traits et la tournure. A peine ce dernier fut-il entré que, d'un mouvement brusque et impatient, le comte referma la porte derrière lui et se tourna de son côté.

—Je n'ai pas voulu vous refuser l'entrevue que vous me demandiez, monsieur de Langoat, lui dit-il avec hauteur; mais je dois vous déclarer d'avance que si votre intention, en cherchant à me voir, était de m'arracher de nouvelles concessions,

votre espoir sera déçu. Je suis maintenant à l'abri de vos menaces et de vos accusations, et si même vous voulez que la pension que je vous ai jusqu'à présent servie, non par crainte, mais en souvenir de notre ancienne amitié, vous soit continuée, vous n'avez qu'un parti à prendre, c'est de repartir le plus tôt possible,

—Ce n'est pas au chevalier de Langoat que vous parlez, monsieur le comte d'Erbray, repartit l'inconnu.

Et, d'un geste rapide, rejetant en arrière le manteau qui le couvrait et le chapeau qui abritait ses traits, il dévoila soudain aux regards étonnés du comte les formes vigoureuses et le noble et fier visage de cet étranger que Pharold était allé trouver dans la clairière du petit bois, le jour de l'arrivée d'Édouard d'Erbray et du colonel d'Availles.

A la vue de cette physionomie impérieuse et alors empreinte d'une indicible expression de colère et de menace, le comte poussa un cri déchirant, et, s'approchant de l'inconnu éclairé en plein par la lumière qui tombait des fenêtres, il l'examina un instant avec une anxiété horrible à voir.

Puis reculant soudain tout pâle et tout tremblant d'épouvante.

—Lalandec! dit-il d'une voix éteinte.

—Oui, Lalandec qui vient vous demander compte du passé, et dont vous n'aurez pas si facilement raison que du chevalier de Langoat, monsieur le comte d'Erbray, répliqua l'étranger avec une ironie pleine d'indignation. Vous avez tout prévu, excepté cela, n'est-ce pas?

Mais le comte, dominé par la surprise et l'effroi, ne semblait pas l'avoir entendu.

—Ainsi, vous n'avez pas succombé comme je le croyais? dit-il. Votre mort, dont le souvenir a pendant vingt ans troublé mon sommeil et empoisonné toutes mes joies, je n'avais pas à me la reprocher! Oh! que ne l'ai-je su plus tôt.

Et une idée subite, qui un instant changea son angoisse en colère, lui traversant l'esprit:

—Mais le chevalier de Langoat le savait, lui? s'écria-t-il; et c'est de son aveu sans doute que vous avez pris son nom?

—Le chevalier de Langoat est mort depuis vingt ans, répliqua Lalandec; et il est mort en demandant pardon à Dieu de ce qu'il appelait sa faiblesse et sa lâcheté. En tous cas, si quelqu'un a le droit de lui adresser des reproches, ce n'est pas vous, monsieur d'Erbray.

Brisé par l'émotion, vaincu enfin par les remords, le comte baisa la tête d'un air accablé.

—Je ne l'accusais que d'une chose, Dieu le sait! dit-il tristement, c'est quand il n'eût eu qu'un mot à dire pour me délivrer de la plus horrible des tortures, de ne l'avoir pas fait... Mais comment est-il possible qu'il soit mort depuis si longtemps et que je ne l'aie pas su? reprit-il après un silence. Comment vous-même avez-vous été sauvé, et pourquoi me l'avez-vous caché quand vous pouviez, en me l'apprenant, vous épargner à vous-même tant de souffrances et de douleurs?

La tête perdue, cherchant en vain à rattacher à ce qu'il avait si longtemps regardé comme la vérité et à relier entre eux tant d'événements, qu'il ne pouvait comprendre, le comte d'Erbray contemplant Lalandec d'un air hagard, comme s'il eût eu peine encore à croire à la réalité de sa présence.

Lalandec eut pitié de l'épouvante et du désordre d'esprit du vieillard.

— Il n'y a pas eu dans ma conduite une seule action que je doive cacher, monsieur d'Erbray, répliqua-t-il d'un ton plus calme, et comme il m'importe que vous soyez instruit du passé, ce que vous ne pouvez comprendre, je vais vous l'expliquer.

— L'homme qui me sauva, vous l'avez sans doute deviné, fut mon frère Pharold : car Dieu, qui avait ses desseins, l'avait, vous le savez, placé sur votre route et la mienne.

— J'étais épuisé par la perte de mon sang, qui avait été considérable, mais en somme légèrement blessé, la balle ayant glissé sur les os et simplement déchiré les chairs. Pharold, qui est un peu chirurgien, m'appliqua un premier pansement, et je pus, avec l'aide de son bras, m'éloigner sur-le-champ.

— Pendant qu'il me prodiguait ses soins, j'avais réfléchi et votre crime, que je vous pardonnai dès lors, car je l'avais provoqué, j'en arrivai presque à le bénir.

— Avant de vous rencontrer, j'étais proscrit et fugitif. J'avais de puissants ennemis dont la haine, partout où je fusse allé, m'eût poursuivi et entravé. Flétri par une condamnation infamante, partout d'ailleurs j'eusse été suspect, et je ne suis pas de ceux qui s'accrochent à une position douteuse. Convaincu de n'avoir pas démerité, je n'aurais ni accepté le dédain, ni le soupçon, et à tout instant j'aurais eu à lutter contre les entraves qui m'eût suscité le passé.

— Or ce passé, votre balle l'avait effacé avec mon sang. Le lieutenant Lalandec avait cessé d'exister. Il ne restait plus qu'un inconnu, abandonné sans ressources à lui-même, il est vrai, mais complètement maître de sa conduite et de sa personne et se sentant assez d'énergie pour recommencer une existence nouvelle et du sein de l'obscurité où il était tombé, s'élever au but que lui marquerait son ambition.

— Cette situation que le hasard m'avait faite, je la trouvais préférable à l'autre. Sur, si je disparaissais, de passer pour mort, je résolus de ne pas démentir cette croyance, de tout faire au contraire pour l'établir.

— J'avais un autre but encore, c'était de rendre, sous le nom nouveau que j'allais adopter, assez de service à ce gouvernement qui m'avait condamné pour le contraindre à rougir de son injustice, et de le placer de cette alternative, ou de laisser sans récompense d'éclatants services, ou, pour acquérir le droit de les reconnaître, d'effacer d'abord la flétrissure qu'il avait imprimée à mon honneur.

— En agissant ainsi, je m'imposais certes de douleurs sacrifiées ; je rompais tous les liens qui m'attachaient encore à la France, je brisais toutes relations avec une sœur aimée, avec une fille qui m'était plus chère que moi-même. Mais ceux que j'aimais avait déjà assez souffert sans que j'ajoutasse à leurs douleurs la connaissance de la vérité. C'était d'ailleurs le seul moyen qui me restât de revenir un jour, libre et honoré, au foyer des miens, et ce bonheur, je ne crus pas l'acheter trop cher au prix de longues années de lutte et d'isolement. Je ne savais pas alors, il est vrai, que je serais condamné à l'attendre si longtemps.

— Mon noble Pharold, à qui je confiai mes desseins, se mit à mon service avec sa discrétion et son dévouement accoutumés. Il fut convenu que les quelques jours pendant lesquels j'aurais à rester caché pour me rétablir, je les passerais, à l'in-

su de tous, caché au château de Montbrun, où chaque jour il viendrait me visiter.

— Nous nous y rendîmes aussitôt et tout se passa ainsi que je l'avais espéré. La seule personne que je rencontrai en gagnant l'appartement désert où je voulais attendre ma guérison, ce fut vous, et vous n'avez pas sans doute oublié cette vision de la victime que vous croyiez tombée sous vos coups et que vous prîtes pour une apparition surnaturelle.

Le comte tressailla à ce souvenir, et, relevant vivement la tête :

— Mais hier ? dit-il d'une voix tremblante.

— Hier, c'était encore moi qui venais demander l'hospitalité à ce château qui m'avait déjà si fidèlement abrité et qui possède des issues connues seulement de Pharold et de moi. Du reste, si dès lors je ne suis pas allé à vous, monsieur d'Erbray, c'est que votre présence dans cette galerie, à pareille heure, m'avait semblé étrange et que je voulais savoir ce que vous y veniez faire. Et je le sais !

Le comte courba la tête sous le nouveau coup qui le frappait, et Lalandec reprit :

— Huit jours après cette nuit fatale, je quittais le château de Montbrun presque entièrement guéri, et je prenais avec Pharold le chemin de Saint-Nazaire, où je voulais m'embarquer pour l'Amérique. Grâce au ciel, une partie de la somme que j'emportais avait échappé à vos recherches, monsieur d'Erbray, et je ne partais pas sans ressources.

— A trois heures de Saint-Nazaire, au moment où nous entrions, pour nous reposer, dans une auberge du bourg de Montoir, nous apprîmes que, quelques heures auparavant, un gentilhomme qui la quittait avait été jeté à bas de son cheval et si grièvement blessé qu'on craignait pour ses jours.

— Entendant dire que l'on n'avait pu encore lui amener le chirurgien du pays, Pharold monta à sa chambre pour lui offrir ses services. Ce gentilhomme, c'était le chevalier de Langoat qui partait aussi, exilé par vous, monsieur d'Erbray.

— Il était mourant et se débattait dans une douloureuse agonie où le souvenir de la complicité que vous lui aviez imposée n'était pas la moindre de ses souffrances. Il l'avoua à Pharold, il lui demanda même pardon d'avoir laissé planer sur sa tête, en gardant un silence coupable, des soupçons qui pouvaient lui devenir funestes.

— Nous eûmes pitié de ses remords, et, pour le calmer, j'allai le trouver moi-même et je lui découvris toute la vérité. Il fut touché de ma démarche à un point que je n'avais pas prévu, et sentant qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre, il voulut du moins que sa faute tournât à mon avantage. Il me supplia, pour m'assurer les ressources que vous lui aviez promises et dont j'aurais sans doute besoin, de tenir sa mort secrète et d'accepter le legs qu'il me faisait de son nom et de son titre.

— Ce secours providentiel, je ne crus pas devoir le refuser, et je lui promis d'effacer de ce nom qu'il me transmettait les taches que ses faiblesses plus que ses vices y avaient imprimées. Quelques heures plus tard, le chevalier avait cessé de vivre, et le lendemain, après l'avoir fait ensevelir sous un nom supposé, je m'embarquais pour l'Amérique.

(La suite au prochain numéro).

UNE
AFFAIRE EMBROUILLÉE.

VI

(Suite)

—Vous voulez donc rester en prison tous les deux et laisser votre pauvre femme, votre mère, sans appui et sans consolation ? dit Cécile. Ah ! ayez pitié d'elle. Celui de vous qui s'avoue innocent sera libre sur le champ.

—Et l'autre ? demanda le fermier.

—L'autre comparaitra devant le banc des échevins, mais il sera acquitté.

—L'autre, c'est moi ! s'écria Urbain.

—Non, moi seul j'ai frappé pour ma défense, riposta le père. Laissez-moi répondre de mon fait devant le tribunal.

—Jamais, père ! je n'étouffe pas la voix de ma conscience.

La fermière et Cécile pleuraient et se tordaient les mains en regardant les prisonniers avec une stupeur mêlée d'angoisse. Lequel des deux avait porté le coup ? Elles ne pouvaient le savoir.

Après un moment de silence, Cécile reprit courage et fit de nouveaux efforts pour obtenir un aveu sincère ; la mère se joignit à elle, mais tout fut inutile. Elles se traînèrent à genoux et arrosèrent le parquet de leurs larmes. Rien ne put ébranler le père ni le fils. Ils maintinrent leurs affirmations avec une fermeté froide, jusqu'à ce que le geôlier vint les avertir que la demi-heure était passée.

Le moment de la séparation brisa le courage du père et du fils. Les pleurs jaillirent de leurs yeux, et ils tâchèrent de consoler un peu les deux femmes ; mais ils repoussèrent de la main leurs dernières supplications.

—Descendez, dit le geôlier aux deux infortunées. Le garde vous ouvrira la porte.

Arrivées dans la cour, elles se disposaient à quitter le château sans revoir le baron. Mais elles le trouvèrent hors de la porte, causant avec le drossart.

—Et bien, demanda-t-il, lequel des deux est le coupable ?

—Ah ! nous ne le savons pas, M. le baron ! soupira Cécile.

—Ils restent obstinés ?

La jeune fille fit tristement un signe affirmatif.

—Ah ! c'est trop fort ! murmura le baron courroucé. S'ils sont jugés avec sévérité, qu'ils ne l'attribuent qu'à eux-mêmes. Ils se moquent de la justice !

La femme Couterman et Cécile, au comble de

la tristesse et de l'inquiétude, s'éloignèrent en sanglotant.

VII

On était au vendredi. De bon matin il y avait déjà beaucoup de monde devant la maison communale de D'worp ; car le banc des échevins devait prononcer son arrêt dans l'affaire des deux Couterman, accusés de meurtre volontaire sur la personne de Marc Cops.

De toutes parts, sur les chemins qui descendaient des hauteurs ou qui venaient de la vallée, on voyait accourir une foule curieuse ; car malgré le peu de temps qui s'était écoulé depuis l'événement, l'affaire, vu ses étranges circonstances, avait fait beaucoup de bruit dans les villages d'alentour. Chacun se demandait comment le banc des échevins de D'worp se tirerait de là. Il ne paraissait pas admissible qu'ils condamnaient sciemment un innocent ; mais alors comment atteindre le coupable ? Et le bruit courait qu'une condamnation capitale serait prononcée. Contre qui ? Contre le père ou contre le fils ? ou contre tous les deux ?

Il n'était donc pas étonnant que dans les différents groupes de curieux on discutât sur l'issue probable du procès ; ici, avec calme, là, avec passion ; plus loin, avec des remarques plaisantes sur l'embarras des échevins.

Les amis des Couterman, et ils étaient nombreux—se reconnaissaient à leur réserve. Ils semblaient tristes et consternés.

Karl, le fils du sacristain, et sa sœur Lisbeth se tenaient à quelques pas de l'auberge du *Chasseur*. Ils causaient à voix basse et plaignaient le sort des Couterman qui estimés et aimés jusqu'alors, comme les plus braves gens de D'worp, allaient être probablement condamnés comme de vils meurtriers.

La boutique de D'worp s'approcha du jeune homme et lui dit en soupirant :

—Terrible affaire, n'est-ce pas Karl ? la position des Couterman est mauvaise ?

—Mauvaise, très-mauvaise, mère Geerts, répondit-il. J'en suis tout découragé.

—Croyez-vous qu'ils seront condamnés ?

—J'en suis presque certain.

—A la potence ?

—Qui peut le savoir, la mère ? Je le crains.

—Mais il y a des amis des Couterman parmi les échevins ?

—Ils sont devenus leurs ennemis. Comment les hommes peuvent-ils changer ainsi ? Au commencement j'ai trouvé le drossart et les échevins disposés à admettre que les Couterman étaient en état de légitime défense. Maintenant personne ne veut entendre une pa-

role favorable. Tous paraissent profondément aigris.

—Mais M. le baron est toujours là; Karl!

—Ah! le baron est encore plus irrité que les autres.

—Impossible!

—Le drossart me l'a dit lui-même. C'est tout de même incompréhensible, mère Geerts. Le baron a fait comparaître les deux Couterman devant lui. Après leur avoir dit qu'il n'y avait évidemment qu'un seul d'entre eux qui pouvait être le coupable, il leur a conseillé, il les a priés, suppliés, d'avouer franchement qui a donné le coup de couteau, ajoutant qu'alors on serait disposé à l'indulgence. Tout a été inutile. Alors il les a menacés de la corde, de la roue; — mais plus terribles étaient ses menaces, plus le père et le fils s'obstinaient à s'accuser eux-mêmes; cet entêtement exaspère le baron et les échevins. A présent ils suivent l'inspiration de l'amman. Je ne serais point étonné que les Couterman fussent condamnés à être pendus; mais, hélas! c'est leur propre faute.

—Ils ne seront pas condamnés à mort, mon frère, dit Lisbeth; le bonnet ensanglanté de Blaise prouve que Marc avait frappé le premier, et si rudement qu'il a brisé le crâne du pauvre domestique.

—Oui, ma sœur, mais l'amman soutient que tout cela est une ruse des Couterman qui ont fait fuir ou cacher leur domestique. Maintenant que les juges sont aigris contre eux, ils croient toutes les insinuations de l'amman. Et d'ailleurs, où est le domestique? où est resté son cadavre? on a tout exploré à une lieue à la ronde.

—Mais vous, Karl, vous ne croyez pas que l'amman dit la vérité?

—Ah! je ne sais que croire! soupira le jeune homme.

—Voyez, voilà la mère Couterman qui vient avec Cécile Roosens et Thérèse, la servante, dit la boutiquière. Comme la pauvre fermière a maigri en peu de temps! Elle tremble sur ses jambes; si Cécile ne la soutenait pas, elle tomberait. Malheureuse mère! Un pareil sort dans ses vieux jours!

—Venez, mon frère, allons les consoler.

—Oui, Lisbeth, tu as raison, mais que dire pour leur rendre un peu de courage?

—Un mot d'amitié fait toujours du bien, frère.

—Elles s'arrêtent là-bas et ne viennent pas à la maison communale, dit la mère Geerts. La pauvre femme veut voir encore une fois son mari et son fils, lorsqu'ils sortiront du château... Pour la dernière fois, peut-être!

La mère Couterman, Cécile et la servante s'étaient arrêtées près d'une maison pour attendre le passage des prisonniers.

A peine furent-elles reconnues, qu'on accourut de tous côtés, et bientôt elles furent entourées d'une foule sympathique. Ces curieux bienveillants, se tenant par respect à une certaine distance, mais regardaient de tous leurs yeux et la bouche béante, ces deux femmes qui tenaient aux accusés par les liens d'épouse, de mère et de fiancée.

Karl et sa sœur percèrent les rangs, et tandis qu'ils serraient avec compassion les mains des deux malheureuses créatures, Lisbeth leur dit.

—Bon espoir, fermière. Cela ira mieux que vous ne croyez. Urbain et son père ont défendu légitimement leur vie. Dieu est juste. Il éclairera le banc des échevins.

Pour toute réponse la vieille femme leva les yeux au ciel et poussa un profond soupir.

—Pauvre mère Couterman, que venez-vous faire ici? demanda Karl. Pourquoi vous exposer ainsi à de terribles émotions? Voulez-vous donc vous rendre malade, dangereusement malade! Retournez chez vous, et attendez le résultat avec confiance. Après l'arrêt des échevins je viendrai vous informer aussitôt de ce qu'ils auront décidé. Suivez mon bon conseil.

La fermière secoua la tête en signe de refus.

—Mais vous, Cécile, vous aurez plus de raison. Reconnaissez votre devoir. Ramenez la pauvre fermière chez elle.

—Non, Karl, nous restons ici, répondit-elle. Nous voulons tenter un dernier effort. La vue de la pauvre femme peut leur faire une impression favorable. Qu'importent les pleurs et la souffrance dans notre malheureuse position?

—Quelle est votre intention?

—Implorer les prisonniers à genoux de dire la vérité.

—On ne vous permettra pas d'approcher.

—C'est égal, nous voulons essayer.

En ce moment une voiture passa et la personne qui s'y trouvait salua amicalement la fermière.

—C'est notre avocat de Bruxelles, murmura Cécile. Ah! que Dieu lui prête une éloquence irrésistible!

—Eh bien, puisque vous refusez de rentrer, je resterai avec vous, dit Karl. Prenez courage, car si mal que l'affaire se présente, tout espoir n'est pas perdu, loin de là. On ne peut pas savoir ce que les échevins décideront. Votre avocat est un homme instruit qui connaît mieux que nous...

Il fut interrompu dans ces assurances, auxquelles il croyait très-peu lui-même, par un mouvement de la foule qui se sépara et se dirigea vers la route où elle se rangea, en criant:

—M. le baron! voilà M. le baron!

En effet, l'heure de l'ouverture du tribunal

approchait, et le seigneur de D'worp, qui avait quitté son château à cet effet, se dirigeait vers la maison communale, en compagnie du drossart, et suivi d'un chasseur en costume vert et d'un valet de pied en livrée.

Partout sur son passage les fronts se découvraient et s'inclinaient avec respect.

Lorsqu'il fut près de l'endroit où se tenait la famille éplorée des accusés, Cécile et la femme Couterman tendirent les mains vers lui, et leurs yeux noyés de larmes demandèrent grâce.

Le baron leur jeta un regard de pitié, et secoua tristement la tête, comme pour dire :

— Pauvres gens, j'ai pitié de votre malheur ; mais hélas, je ne puis rien pour vous !

Un cri de désespoir sortit de la gorge des deux femmes, et le baron passa. Arrivé à la maison communale, le drossart donna un ordre au sergent et à ses quatre hommes qui prirent immédiatement le chemin de la prison, après avoir mis le sabre hors du fourreau.

— Ils vont chercher les prisonniers, se disait-on, tandis qu'une bande de curieux et de gamins suivait les gardes jusqu'au pied de la tour.

Ils n'attendaient pas longtemps, et virent bientôt les deux accusés traverser le pont, les mains enchaînées, et marchant l'un et l'autre entre deux gardes.

Le père Couterman et son fils ne paraissaient nullement atterrés ; malgré l'accusation terrible qui pesait sur eux, ils portaient la tête haute, regardaient fièrement les gens en face, et saluaient d'un sourire leurs amis et leurs connaissances.

Pour beaucoup de personnes leur attitude était un problème. Les Couterman étaient-ils sûrs de leur atquitement ou puisait-ils dans le sentiment de leur innocence cette étonnante fermeté qui leur permettait de sourire lorsque tout le monde pensait qu'ils étaient menacés de mort ? Peut-être pensaient-ils que leur double aveu empêcherait le tribunal échevinal de condamner l'un ou l'autre.

Quoi qu'il en fût, leur visage, bien que portant la trace de cruelles souffrances, ne trahissait ni crainte ni honte, et voilà pourquoi chacun les regardait avec étonnement.

Tout à coup ils virent accourir à leur rencontre la mère Couterman et Cécile Roosens ; par un mouvement bien naturel ils leurs ouvrirent les bras, autant que leurs chaînes le permettaient, mais les gardes se mirent entre eux le sabre nu, et empêchèrent les femmes d'approcher.

La fermière et Cécile tombèrent à genoux supplièrent en pleurant les Couterman de dire la vérité, les adjurant sur tous les tons de ne pas repousser cette dernière planche de salut.

Le vieux Couterman et son fils essayèrent une larme, mais ne répondirent point à ces ardentes prières. En tous cas on ne leur en laissa point le temps, car les gardes, voyant que la foule faisait cercle, poussèrent les prisonniers en avant et intimèrent aux femmes l'ordre de rester en arrière.

Quelques instants après le triste cortège atteignit la porte de la maison communale. Les accusés furent introduits dans une salle où les juges avaient déjà pris place autour d'une grande table.

Au milieu était assis le drossart, président du banc des échevins. Il devait diriger les débats mais sans voix délibérative. A sa droite, le baron qui n'était lui que comme spectateur ; à sa gauche le greffier, et sur les autres sièges les sept échevins ou juges, dont les voix seules allaient décider du sort des accusés. Sur une chaise, du côté gauche, était l'amman, demandeur ou accusateur, et de l'autre côté en face, le défendeur ou avocat.

Les témoins, une dizaine de jeunes paysans, étaient assis sur un long banc, au fond de la salle. Il y avait pas d'autres personnes présentes, car l'audience n'était pas public.

— Otez les chaînes aux accusés ! commanda le drossart.

On amena les Couterman, déliés, jusqu'à un banc au milieu de la salle. On les fit asseoir à quelque distance l'un de l'autre. Entre eux était un garde le sabre nu, et deux autres étaient placés aux extrémités du banc.

Tout était prêt : le drossart frappa de son maillet de bois trois coups sur la table, et cria d'une voix forte :

— Au nom de notre noble seigneur, j'ouvre le tribunal pour rendre la justice, d'après le droit des tribunaux suprêmes.

L'amman dit en montrant du doigt les accusés :

— Je me présente contre ces gens.

L'avocat répliqua : " Et moi je me présente pour ces gens."

L'affaire n'était instruite que pour la forme, car tout avait été soigneusement recherché, pesé, médité, et le tribunal était prêt pour un jugement définitif. L'amman ainsi que l'avocat avaient déposé un mémoire écrit, et les échevins en avaient déjà pris connaissance dans une précédente réunion.

Le drossart devait donc passé très légèrement sur l'interrogation des accusés et des témoins, s'il semblait qu'il ne dût pas en sortir de nouveaux éclaircissements.

— Thomas Couterman, maintenez-vous votre déclaration ? demanda-t-il. Est-ce vous qui avez tué Marc Cops ?

Urbain se tourna vers son père et tendit ses mains vers lui. Mais le fermier répondit sans s'émeouvoir :

—Oui, monsieur le drossart, moi seul.

—Et vous, Urbain Couterman, persistez-vous à prétendre que vous avez porté à Marc Cops le coup mortel ?

—Mon fils, mon fils, aie pitié de ta mère, de Cécile, dit le vieillard dont les yeux s'emplirent de larmes.

—C'est moi seul qui ai donné le coup; mon père cache la vérité par amour pour moi, son unique enfant, répondit le jeune homme d'une voix ferme.

Un mouvement de dépit contracta les lèvres des échevins, et le front du baron se rembrunit.

—Soit! dit le drossart; si un jugement sévère vous frappe, ne l'attribuez qu'à votre opiniâtreté.

Il se tourna vers les témoins, et leur adressa beaucoup de questions; mais comme nul d'entre eux ne modifiait ses réponses, il donna de nouveau sur la table trois coups de son maillet et dit :

—La parole est au demandeur : que personne n'interrompe.

L'amman commença sa plaidoirie contre les accusés avec une passion non déguisée. Après avoir dépeint l'attaque nocturne comme une rixe ordinaire entre jeunes gens, du moins dans l'intention de Marc Cops, il montra les Couterman, emportés et vindicatifs, tirant leurs couteaux et changeant en scène de meurtre cette querelle d'abord insignifiante. Il accusa les Couterman d'hypocrisie, et soutient que, malgré la réputation de bonté que quelques villageois leur attribuaient, ils étaient au fond méchants et haineux. La preuve, c'est que Thomas Couterman, quinze ans auparavant, avait déjà comparu devant le tribunal pour avoir frappé le fermier Wellens, si rudement, que le malheureux en avait presque perdu l'œil, et était resté six semaines au lit. Selon lui, Urbain seul avait pu donner le coup de couteau, et si son père s'en accusait aussi, c'était uniquement dans l'espoir d'égarer la justice. Mais cette ruse grossière, pas plus que la disparition du domestique, ne pouvait empêcher les échevins de tirer vengeance, au nom de la loi, d'un meurtre abominable. Au contraire, cette fausseté qui, si elle pouvait réussir, devait attirer le ridicule sur les magistrats de D'worp, méritait d'être sévèrement punie, dans le but salutaire de faire un exemple pour l'avenir. Et puisque les deux Couterman s'avaient coupables, le tribunal ne pouvait faire autrement que de les condamner tous les deux. C'est pourquoi il requérait contre le père et le fils la peine des meurtriers;

pour le père la potence, vu son grand âge, et pour le fils la roue jusqu'à ce que mort s'ensuivît.

Le discours de l'amman avait fait une profonde impression sur les juges. En d'autres circonstances, ses gestes furieux, ses lèvres contractées et son langage plein de haine leur eussent probablement paru exagérés; mais comme ils étaient pour la plupart aigris par leur position embarrassée, leur cœur était ouvert à tout ce qui pouvait être défavorable aux accusés.

Le défenseur a la parole, dit le drossart.

L'avocat commença d'une voix légèrement émue. Il sentait qu'il marchait sur un terrain défavorable, et il avait peu d'espoir de réussir. Cependant il voulait remplir sa mission en conscience. Il commença donc à suivre l'accusation dans son affirmation, et peignit comme elle l'attaque nocturne, mais avec d'autres couleurs. Il montra comment les Couterman, menacés de mort, n'avaient fait qu'user du droit de légitime défense qui appartient à tout homme libre. A ce point de vue les Couterman étaient irréprochables, et le devoir du tribunal était de les acquitter sans entamer leur honneur et même sans la moindre amende. Que M. l'amman n'eût point parlé sans prévention ni sans haine contre les accusés, cela ressortait évidemment de ce qu'il avait reproché au vieux Couterman, un fait attestant au contraire la bonté de son cœur et la noblesse de son caractère. Oui, Thomas Couterman avait, quinze ans auparavant, donné un coup violent à un certain fermier Wellens, et, à la suite de ce fait, il avait comparu devant le tribunal. Mais comment cela était-il arrivé? Wellens avait surpris dans son jardin un jeune garçon qui fuyait à travers la haie avec des pommes tombées qu'il avait ramassées.

Dans sa fureur aveugle il avait couru derrière l'enfant, l'avait rejoint dans le chemin, saisi par le cou, et jeté sur le pavé, avec tant de violence, que le sang du pauvre petit sortait de son nez et de sa bouche. Le fermier continuait néanmoins à le maltraiter et jurait qu'il tuerait le petit voleur. En ce moment passa Thomas Couterman, et comme le fermier furibond ne voulait pas écouter ses bonnes paroles, il tâcha de lui arracher par la force l'enfant couvert de sang. Il s'ensuivit une lutte dans laquelle Wellens reçut un coup à la tête. Oui, Thomas Couterman fut traduit en justice pour ce fait, mais le tribunal l'acquitta, le félicita de sa bonne action, et condamna au contraire le fermier Wellens à une forte amende et à des dommages-intérêts envers les parents de l'enfant. L'avocat ajouta que les deux Couterman étaient aimés et estimés de tous ceux qui les connaissaient, et que le fait si

perfidement expliqué par l'amman ne pouvait que fortifier ces sentiments. Il ne parla qu'en passant du valet Blaise et de sa disparition après l'agression nocturne. Il n'insista pas non plus sur le double aveu des Coutermans, quoiqu'il leur eût vivement déconseillé cette résolution; mais c'étaient là des détails sans intérêt. Le point capital qui était prouvé par toutes les circonstances était que les accusés, attaqués dans les ténèbres par un homme connu pour sa brutalité son caractère dangereux, et, de plus vivement surexcité par l'ivresse et la rage, s'étaient défendus légitimement, et qu'aucun tribunal au monde ne croirait devoir punir les victimes d'une semblable agression nocturne. Il fit pour terminer un dernier appel au sentiment de justice des échevins, et conclut à l'acquiescement immédiat des accusés.

L'avocat avait été visiblement embarrassé pour expliquer et pour excuser le double aveu, et c'était là le vrai nœud de l'affaire. Ses paroles avaient fait quelque impression sur deux ou trois échevins; mais les autres haussaient les épaules et pinçaient les lèvres.

—La parole est au demandeur pour la réplique, dit le drossart.

—Je n'ai rien à ajouter, répondit l'amman d'un air de triomphe, sinon que je persiste dans mes premières conclusions: Pour Thomas Coutermans, la corde; pour Urbain, la roue.

—Et vous, défendeur?

—Si je n'étais pas intimement convaincu, dit l'avocat, que messieurs les échevins acquitteront les accusés, je leur démontrerais qu'il ne peut pas être question ici de peine capitale, attendu que toutes les circonstances plaident en faveur des Coutermans; mais alors vous pourriez supposer que j'ai le moindre doute sur la nature du verdict que vous aller prononcer. Non, je n'ai aucun doute. Si l'on pouvait condamner d'honnêtes gens qui n'ont fait que défendre leur vie contre un ivrogne furieux, contre un homme qui, —*horresco referens*,— osait battre sa propre mère, on commettrait une criante injustice, et le tribunal de D'worp se souillerait d'une tache ineffaçable. J'ai dit.

—Alors, nous allons clore les débats, répondit le drossart.

Mais le baron et deux ou trois échevins étaient d'un autre avis, et ils invitèrent le drossart à voix basse à faire un nouvel effort pour décider les accusés à changer de système; car rendre un arrêt de mort peut-être, avec la certitude d'y envelopper un innocent, cela les effrayait tellement qu'ils ne s'y fussent résolus qu'à la dernière extrémité.

—Thomas Coutermans, dit le drossart, vous avez entendu tout ce qu'on a invoqué à votre

charge et en votre faveur. N'avez-vous rien à ajouter?

Le vieillard se leva et répondit:

—Messieurs les juges, je me soumetts humblement, quant à moi, au jugement que vous allez prononcer, persuadé que chacun de vous se demandera en conscience ce qu'il aurait fait lui-même dans une circonstance telle que cette agression nocturne. J'espère donc que, si vous croyez devoir punir, votre jugement ne sera pas aussi sévère que monsieur l'amman le demande. Mais permettez-moi de vous exposer que M. l'amman vous pousse à condamner un innocent. Il est bien certain que le coup mortel n'a été porté que par l'un de nous. C'est moi qui l'ai donné. Pourquoi donc comprendre mon fils dans l'accusation et dans le jugement? Comment feriez-vous taire plus tard la voix de votre conscience, si vous condamnerez un innocent? Pourquoi une double condamnation à mort, comme le requiert l'amman, le vrai coupable ne suffit-il pas? Devez-vous frapper en même temps mon fils qui est innocent? Je vous connais depuis longtemps, messieurs les échevins; vous êtes des gens honnêtes et craignant Dieu, j'ai foi en votre justice.

—Et vous, Urbain, demanda le drossart, reconnaissez-vous que c'est votre père, et non vous qui a frappé Marc Cops?

—Dieu récompense mon bon père de son amour sans bornes, dit Urbain, mais pour me sauver je ne renierai pas lâchement la vérité, et je ne laisserai pas condamner mon père innocent. C'est moi seul qui ai frappé Marc Cops; n'essayez pas davantage, messieurs de m'arracher une autre déclaration; je vous suis reconnaissant de vos louables efforts, mais ils sont inutiles. C'est moi seul qui suis coupable, et si quelqu'un doit être puni, la punition, pour être juste, ne peut atteindre que moi.

Le baron, le drossart et les échevins se regardaient avec un grand embarras et semblaient cruellement désappointés. Quelques-uns, conseillés par l'amman, voulaient même quitter la salle pour aller délibérer dans une pièce voisine; mais d'autres, sur l'esprit desquels les paroles du vieux Coutermans avaient produit une profonde impression, soutenaient qu'il convenait de remettre le prononcé à un autre jour. Leur cœur ne pouvait se résoudre à condamner un innocent. Peut-être le temps jetterait-il un peu de lumière sur cette ténébreuse affaire.

(La suite au prochain numéro.)

PETITS COUPS DE CRAYONS.

Une belle pensée de Timoléon :

La maternité ajoute un attrait touchant au caractère de la femme. Si ma mère n'avais jamais eu d'enfants, peut-être l'aurais-je moins aimée !

* * *

—Ah ! bonjour mon cher banquier ! permettez-moi de vous serrer la main.

—Les deux, si cela peut vous faire plaisir ; elles sont vides.....

* * *

Mme Chapuzot s'est foulé le pied en glissant sur la neige.

—J'avais pourtant pris mes précautions, dit la brave femme... J'avais mis des "cailloux de chou," (caoutchouc).

* * *

Nous trouvons l'annonce suivante dans un journal :

AVIS.—Voilà quatre jours que ma femme, dont j'ai un fils et quatre filles, m'a été enlevée ou s'est sauvée. Je promets à quiconque la ramènera ou la décidera à réintégrer le domicile conjugal, à titre de récompense, une douzaine de coups de canne sur la tête.

Suivent le nom et l'adresse.

L'annonce ne dit pas ce que le mari offrira à sa femme.

* * *

A la justice de paix, Mme Roblicon, plaignante, dans la fin de sa déposition fait entendre un certain bruit qui scandalise aussitôt l'auditoire.

Le juge rappelle la bonne dame au respect du tribunal.

—Je vous demande bien pardon, monsieur le juge, c'est en voulant retenir les autres, que j'ai laissé échapper celui-là.

* * *

Un monsieur marchande un melon.

—Combien ce melon ?

—Cinquante cents.

—Hum ! cinquante cents, c'est trop cher. Du reste il n'est pas assez avancé.

—De quoi ? Pas assez avancé ? Faudrait-il qu'il vous appelle papa ?

LE CANADIEN ILLUSTRÉ.

Paraît tous les jeudis. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre Journal, nous leur vendrons 16 cents la douzaine. Nous donnerons 10 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir.

Celui qui nous enverra les noms de cinq souscripteurs avec le montant de l'abonnement pour un an, recevra un sixième numéro gratis pendant six mois.

Les frais de port sont à la charge du propriétaire.

L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous ne ferons jamais exception à cette règle.

Toutes correspondances et envois d'argent doivent être adressés comme suit : LE CANADIEN ILLUSTRÉ, Boîte 1959 B. P., Montréal.

LE CANADIEN ILLUSTRÉ est en vente chez tous les marchands de journaux, 2 cents le numéro.



Biscuits Purgatifs Parisiens

Le meilleur Remède contre la

Constipation, Migraine, Maux de Tête,

Etc., Etc., Etc.

A vendre dans toutes les Pharmacies et chez les seuls propriétaires

PICAULT & CIE.,

75 RUE NOTRE-DAME, Coin de Bonsecours, Montréal.

IMPRIMERIE DU JOURNAL

Le Canadien Illustré

32, Rue Bonsecours, Montréal.

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes sortes d'impressions dans les deux langues, telles que :

CARTES D'AFFAIRES,

CARTES DE VISITES,

CARTES DE RAFFLE ET BAL,

EN-TÊTES DE LETTRES,

EN-TÊTES DE COMPTES,

CIRCULAIRES,

MEMORANDUM,

ETIQUETTES,

LETTRES FUNÉRAIRES,

PETITES AFFICHES,

CATALOGUES,

PAMPHLETS,

OUVRAGES DE LOI.

Etc., Etc., Etc.

Le tout exécuté avec soin et sous le plus court délai. Les prix défient toute compétition.

J. F. BYETTE, Imp.